

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	23 (1977)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	La chronique de la Fête des vignerons

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La chronique de la Fête des Vignerons

## AOÛT 1977

### Vente des billets trop rapide

Le service de presse de la Fête des Vignerons de Vevey de 1977 communique que le bureau de vente des billets de la Grenette, place du marché à Vevey, a été fermé au public du 30 novembre au 15 décembre pour cause d'inventaire et de mise à jour des réservations. Les commandes par lettre sont acceptées.

La cause de cet inventaire ? La vente marche trop fort... (ats).

### Nomination du commandant des « Cent-suisses »

Les conseils de la Confrérie des vignerons de Vevey ont désigné M. Henri Getaz, préfet du district de Vevey et major dans l'armée, en qualité de commandant du célèbre corps des « Cent-suisses » pour la Fête des Vignerons de 1977. La tradition veut que ce poste soit occupé à tour de rôle par un officier supérieur du district de Vevey et de Lavaux. Lors de la Fête de 1955, le commandant était le major et vigneron Frédéric Fauquex, l'ancien conseiller aux Etats décédé récem-

En avant première, voici les costumes des vignerons qui défilent à Vevey et qui ont été présentés récemment à la Porte de la Suisse. ONST, 11 bis, rue Scribe

ment. Agé de 55 ans, bourgeois de Château-d'Oex et de la Tour-de-Peilz, M. Henri Getaz est docteur en droit de l'université de Lausanne.

Un autre personnage important de la prochaine Fête des vignerons de Vevey sera M. Jacques Michel, colonel et fils de notaire, qui figurera dans le rôle du « notaire ».

Enfin, les conseils de la Confrérie ont décidé de poursuivre, sous certaines conditions, les pourparlers pour l'organisation de l'émission internationale « Jeux sans frontières », transmise en Eurovision, le 29 juin 1977 dans les arènes construites pour la Fête de Vevey. (ats)

### Les répétitions ont commencé

La réalisation scénique de la Fête des vignerons de



Vevey 1977 a commencé depuis novembre 1976. C'est le 2 novembre qu'ont débuté, dans dix localités de la région de Lavaux-Vevey-Montreux, les répétitions décentralisées d'une première phase qui durera trois mois. Par groupes de quarante, les participants dansants du spectacle travailleront une fois par semaine les mouvements, pas et figures de base. Il y a dix-neuf groupes, qui forment le total des danseurs, soit près de huit cents personnes. Quant aux chanteurs, ils ont eu leur première répétition le 18 novembre.

Les troupes d'aviation mettront à disposition de la Fête un hélicoptère pour les jours de cortèges. Cet hélicoptère sera au service de la gendarmerie et surveillera surtout les jonctions des autoroutes aux heures

de pointe — on attend en effet près de 200 000 spectateurs, certains jours, et la proportion des véhicules individuels et des transports en commun reste une inconnue. Un réseau radio reliera quelque septante stations mobiles — voitures, motos et bateaux — et coordonnera le travail de deux cents agents. Les cortèges de la Fête seront précédés de l'étendard de la gendarmerie vaudoise, héritière des « milices vaudoises », dont on vient de fêter les cent cinquante ans. Une garde d'honneur et la fanfare de la gendarmerie — septante hommes en grande tenue — l'accompagnent. (ats)

#### **Un forfait : « Fête des vignerons »**

La Fête des vignerons attirera à Vevey, entre le 30 juillet et le 14 août 1977, quelque 180 000 spectateurs auxquels il faudra ajouter un nombre sensiblement égal de personnes désireuses de voir les quatre grands cortèges prévus en plus des spectacles. Le logement quotidien de plusieurs milliers de personnes n'ayant pu trouver place dans les hôtels veveysans ou des environs immédiats pose donc un problème qui sera difficile à résoudre en cette période de grandes vacances.

L'Office du tourisme de Lausanne a pris l'initiative de mettre au point un forfait qui, dans quatre catégories d'hôtels au choix, offre logement, petit-déjeuner et repas avec spécialité culinaire, tour de ville (Lausannois s'entend) et dégustation dans un caveau du vignoble vaudois, cadeau de bienvenue et documentation sur la capitale vaudoise, le tout arrosé du verre de l'amitié, et enfin le

transport de Lausanne à Vevey pour le jour de la représentation choisie. Selon la catégorie d'hôtel désirée, le prix du forfait variera, pour quatre jours et trois nuits, de 170 à 427 francs. D'autres forfaits sont prévus pour cinq jours et quatre nuits et pour sept jours et six nuits.

L'Office se charge également de la réservation des billets pour la représentation choisie.

L'offre est valable du 28 juillet au 16 août 1977. Elle est diffusée par prospectus en Europe et dans les deux Amériques par les soins de l'Office du tourisme de Lausanne avec la collaboration des sièges de l'Office National Suisse du tourisme à l'étranger, de Swissair et d'agences de voyages (ats).

conseiller national, syndic de Vevey et abbé-président de la Confrérie des vignerons lors de la fête de 1955, le nouvel abbé-président était vice-abbé-président depuis 1973. Quant à Monsieur Fernand Chappuis, c'est un authentique vigneron de 66 ans, bourgeois et natif de Rivaz (dont il a été syndic durant vingt ans), et vice-président du Conseil exécutif, organe supérieur pour la préparation de la Fête des Vignerons de 1977.

Ajoutons que le « Ranz des vaches », le célèbre hymne en patois qui est interprété traditionnellement à chaque fête des vignerons, sera chanté par MM. Bernard Romanens, 29 ans, de Marsens (Fribourg), et Jean-Daniel Papaux, 21 ans, de Trevaux (Fribourg). (ats)

#### **Confrérie et Fête des Vignerons deux nouveaux présidents**

Le conseil de la Confrérie des vignerons, réuni à Vevey, a élu à l'unanimité un nouvel « abbé-président » en la personne de M. Philippe Denereaz, jusqu'ici vice-abbé-président. M. Marc-Henri Chaudet, fils de l'ancien conseiller fédéral, devient vice-abbé-président. D'autre part, le Conseil et le prieur-conseil de la Confrérie ont désigné par acclamations M. Fernand Chappuis, jusqu'ici vice-président, en qualité de président du Conseil exécutif de la Fête des vignerons de 1977. Les fonctions d'abbé-président et de président de la Fête étaient cumulées par M. Alfred Loude, décédé récemment.

Bourgeois de Chardonne, Onex-bres et Vevey, né en 1920, Monsieur Philippe Denereaz est docteur en droit de l'université de Lausanne et avocat à Vevay. Fils de feu David Denereaz, qui fut

**GRAND HOTEL  
DU  
PAVILLON**  
★★★★  
PARIS 75010  
36, rue de l'Echiquier  
(Boulevard et métro  
« Bonne-Nouvelle »)  
Tél. : 770-17-15 - 770-54-34 - 246-10-43  
Telex 660.815  
215 chambres  
Salles et Salons de 10 à 200  
personnes pour banquets,  
réceptions, conférences,  
expositions

